

# D É C I S I O N

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

D-2023-091

R-4213-2022

19 juillet 2023

Phase 2

---

## PRÉSENTS :

Esther Falardeau

Louise Rozon

Simon Turmel

Régisseurs

---

**Énergir, s.e.c.**

Demanderesse

et

**Intervenants et personne intéressée dont les noms  
apparaissent ci-après**

---

**Décision sur le tarif de réception de WAGA (Saint-Étienne-des-Grès) révisé pour l'année 2022-2023**

*Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et  
de modification des Conditions de service et Tarif  
d'Énergir, s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023*



Demanderesse :

**Énergir, s.e.c.**  
représentée par M<sup>e</sup> Vincent Locas.

Intervenants :

**Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEFQ)**  
représentée par M<sup>e</sup> Hélène Sicard;

**Association des consommateurs industriels de gaz (ACIG)**  
représentée par M<sup>e</sup> Nicolas Dubé;

**Association Hôtellerie Québec et Association Restauration Québec (AHQ-ARQ)**  
représenté par M<sup>e</sup> Steve Cadrin;

**Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (section Québec) (FCEI)**  
représentée par M<sup>e</sup> André Turmel;

**Groupe de recommandations et d'actions pour un meilleur environnement (GRAMÉ)**  
représenté par M<sup>e</sup> Geneviève Paquet;

**Option consommateurs (OC)**  
représentée par M<sup>e</sup> Éric McDevitt David;

**Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ)**  
représenté par M<sup>e</sup> Franklin S. Gertler et M<sup>e</sup> Camille Cloutier;

**Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)**  
représenté par M<sup>e</sup> Dominique Neuman.

Personne intéressée :

**Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER)**  
représentée par M<sup>e</sup> Marie-Pierre Boudreau.

## 1. DEMANDE

[1] Le 11 novembre 2022, Énergir, s.e.c. (Énergir) dépose à la Régie de l'énergie (la Régie), en vertu des articles 31, 32, 34, 48, 49, 52, 72, 73 et 74 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*<sup>1</sup> (la Loi), une demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* (les CST) à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023, ainsi que certaines pièces à son soutien.

[2] Le 21 novembre 2022, la Régie rend sa décision D-2022-135<sup>2</sup> par laquelle elle accepte de procéder à l'examen du dossier en deux phases.

[3] Les 11 avril et 10 mai 2023, la Régie rend ses décisions procédurales D-2023-043<sup>3</sup> et D-2023-059<sup>4</sup> portant sur la phase 2 du présent dossier.

[4] Le 12 mai 2023, Énergir dépose une demande amendée qu'elle réamende à quelques reprises par la suite. Le 26 mai 2023, Énergir demande à la Régie d'approuver le tarif de réception proposé pour le reste de l'année tarifaire 2022-2023 pour le point de réception WAGA Energy situé à Saint-Étienne-des-Grès (WAGA (Saint-Étienne-des-Grès)).

[5] Le 12 juin 2023, par sa décision D-2023-074<sup>5</sup>, la Régie approuve le tarif de réception pour l'année tarifaire 2022-2023 pour WAGA (Saint-Étienne-des-Grès), tel que proposé par Énergir.

[6] Le 17 juillet 2023, Énergir dépose une septième demande réamendée<sup>6</sup> ainsi que les pièces à son soutien. Elle demande à la Régie d'approuver le tarif de réception révisé proposé pour l'année tarifaire 2022-2023 pour WAGA (Saint-Étienne-des-Grès).

[7] Dans la présente décision, la Régie se prononce sur la demande d'approbation du tarif de réception de WAGA (Saint-Étienne-des-Grès) révisé, tel que proposé par Énergir pour l'année tarifaire 2022-2023.

---

<sup>1</sup> [RLRQ, c. R-6.01](#).

<sup>2</sup> Décision [D-2022-135](#).

<sup>3</sup> Décision [D-2023-043](#).

<sup>4</sup> Décision [D-2023-059](#).

<sup>5</sup> Décision [D-2023-074](#), p. 30.

<sup>6</sup> Pièce [B-0232](#).

## 2. TARIF DE RÉCEPTION POUR WAGA (SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS) RÉVISÉ POUR L'ANNÉE 2022-2023

[8] Dans sa décision D-2023-074, la Régie fixe le tarif de réception pour l'année tarifaire 2022-2023 au point de réception WAGA (Saint-Étienne-des-Grès). Le taux unitaire du volet Distribution est alors fixé à 1,541 ¢/m<sup>3</sup>/jour, à compter du 24 mai 2023<sup>7</sup>.

[9] Toutefois, à la suite de cette décision, Énergir indique avoir constaté une erreur dans les coûts et le taux du volet Distribution pour le point de réception WAGA (Saint-Étienne-des-Grès). Elle explique que les données présentées le 26 mai 2023 au soutien de sa demande d'approbation portaient sur une année complète (365 jours) alors que les coûts et le taux sont applicables sur 130 jours. À la suite de la correction de cette erreur, Énergir établit le taux révisé du volet Distribution du tarif de réception du producteur à 0,549 ¢/m<sup>3</sup>/jour au 24 mai 2023<sup>8</sup>.

[10] Énergir demande donc à la Régie d'approuver, à compter du 24 mai 2023, le tarif de réception révisé pour l'année tarifaire 2022-2023 pour le point de réception WAGA (Saint-Étienne-des-Grès), tel que proposé à la pièce B-0233<sup>9</sup>.

[11] Par ailleurs, Énergir précise qu'elle apportera la correction nécessaire à la facturation, conformément à l'article 6.1.3 des CST<sup>10</sup>.

[12] Considérant l'erreur identifiée par Énergir, la Régie accueille sa demande visant à réviser le tarif de réception en vigueur pour le producteur visé. **Conséquemment, la Régie fixe le tarif de réception révisé pour l'année tarifaire 2022-2023 au point de réception WAGA (Saint-Étienne-des-Grès), tel que présenté dans la pièce B-0233 et fixe son entrée en vigueur à compter du 24 mai 2023.**

---

<sup>7</sup> Décision [D-2023-074](#), p. 28 et 30.

<sup>8</sup> Pièces [B-0160](#) (originale) et [B-0233](#) (révisée).

<sup>9</sup> Pièce [B-0233](#).

<sup>10</sup> *Conditions de service et Tarif* en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2022, [article 6.1.3](#).

[13] **Considérant ce qui précède,**

La Régie de l'énergie :

**FIXE** le tarif de réception révisé pour l'année tarifaire 2022-2023 au point de réception WAGA (Saint-Étienne-des-Grès), tel que présenté dans la pièce B-0233 et **FIXE** son entrée en vigueur à compter **du 24 mai 2023**.

Esther Falardeau  
Régisseur

Louise Rozon  
Régisseur

Simon Turmel  
Régisseur